

Conférence débat en session ouverte

« Changement climatique et gestion de l'eau en agriculture »

24 juin 2021

Présentation de l'étude

**“Changement climatique, eau et agriculture,
quelles trajectoires d'ici 2050 ?”**

conduite par le CGAAER et le CGEDD

Michel Sallenave (CGAAER) et Hugues Ayphassorho (CGEDD)

Changement climatique, eau et agriculture (CCEA)

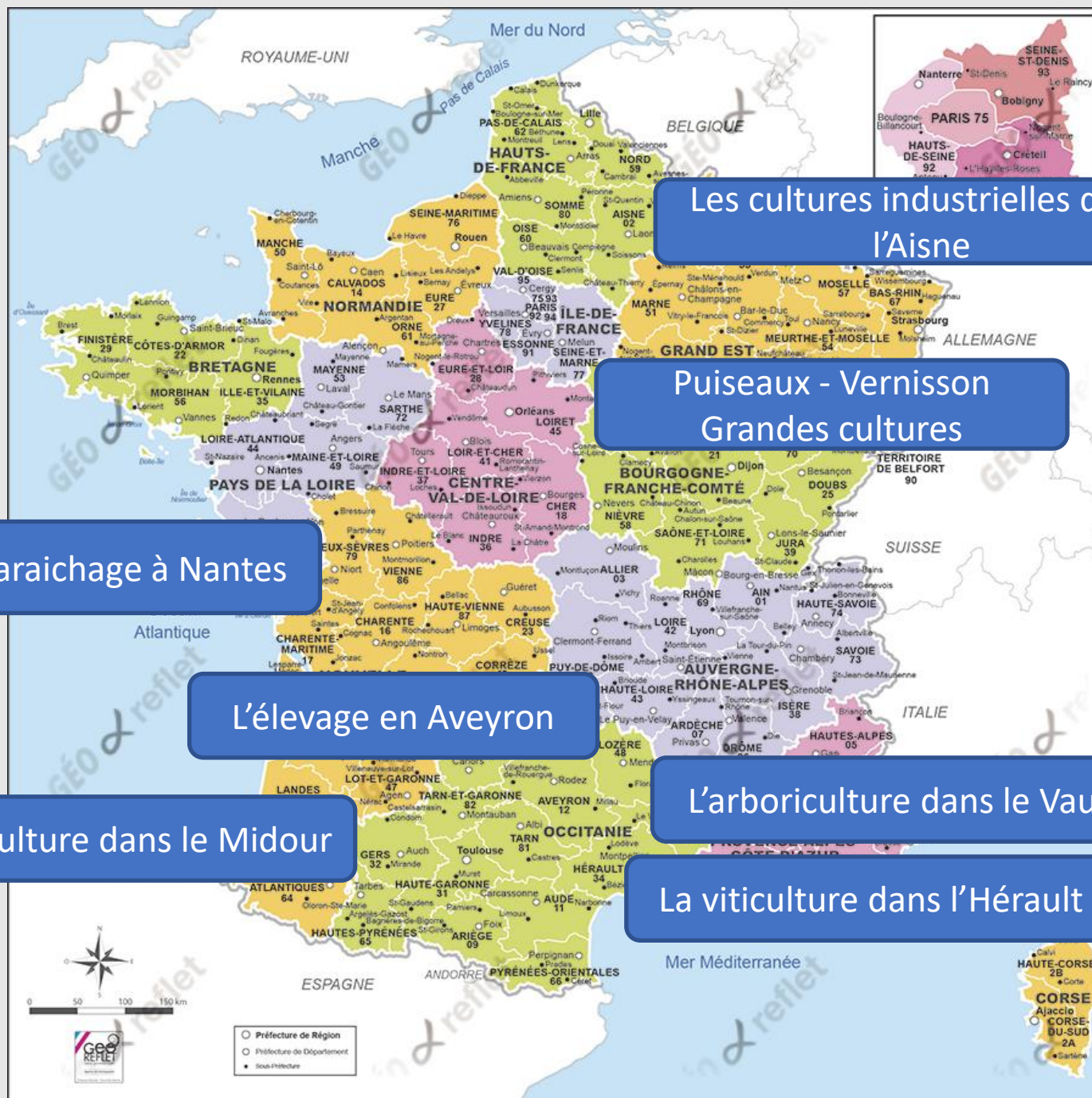
Mission conjointe CGEDD-CGAAER

- CGEDD : Hugues Ayphassorho, François Mitteault et Nathalie Bertrand
- CGAAER : Dominique Rollin, Charles Pujos, Michel Sallenave

Quelles perspectives pour l'eau et l'agriculture d'ici 2050 dans le contexte du changement climatique?

MÉTHODOLOGIE SUIVIE :

- 7 études de cas (couplant territoires hydrologiques diversifiés et filières représentatives) et 7 travaux thématiques
- L'appui de Jean-Marc Meynard (INRAE) pour les questions agronomiques posées par les études de cas
- Un comité des experts consulté à différentes étapes de la mission



Principe général adopté par la mission

- La mission considère que la réponse au CC nécessite **un changement de modèle agricole**, plus économe en eau et protecteur des sols

ET

- partout où cela est possible, la mission est favorable au **renforcement de la ressource** en eau, dans le respect du renouvellement de la ressource et du bon état des milieux.

7 grandes recommandations

- Accélérer la transformation de l'agriculture pour faire face au CC
- Faire des sols le socle de la stratégie d'adaptation de l'agriculture au changement climatique
- Concevoir et mettre en place l'irrigation de demain: vers une irrigation « de résilience »
- Mettre en place les conditions d'un renforcement acceptable de la ressource en eau pour l'agriculture
- Dynamiser la gouvernance territoriale de la gestion de l'eau
- Connecter plus fortement la recherche, le développement, les filières et agriculteurs confrontés au CC
- Porter un discours commun MAA / MTES sur l'eau et l'agriculture

Accélérer la transformation de l'agriculture pour faire face au CC

- Faire évoluer plus massivement l'agriculture vers **l'agroécologie** en conciliant production, respect de l'environnement et adaptation au CC
- Actionner un « **panier de solutions** », intégrant divers leviers (génétique, stockage de l'eau dans le sol, irrigation « de résilience », infrastructures écologiques, agroéquipements, changements de pratiques et de systèmes de cultures, renforcement de la ressource) et accompagner chaque territoire dans sa mise en œuvre
- Inciter à l'adaptation des filières existantes et au **déploiement de nouvelles filières**
- Mobiliser les aides de **la PAC**, complétées par des fonds régionaux, avec des contrats de « conversion climatique » et des aides à la couverture du risque de mutation pour massifier la transformation de l'agriculture

Faire des sols le socle de l'adaptation de l'agriculture au CC

- Promouvoir et massifier **les pratiques de conservation des sols**
- Mettre en place des soutiens financiers pour favoriser **la séquestration du carbone par les sols**
- **Intégrer plus fortement l'agriculture dans les documents d'urbanisme** et promouvoir des « aménagements climatiques » dans les territoires
- **Promouvoir les formes d'élevage** en interaction avec les systèmes de culture

Concevoir et mettre en place une irrigation « de résilience »

- **Le concept** d'irrigation « de résilience »
 - ✓ passage d'une irrigation de maximisation de la production à une irrigation de sécurisation de cette dernière
 - ✓ qui s'accompagne d'une évolution des assolements et pratiques culturales
 - ✓ irrigation sous pilotage technique/irrigation d'appoint
- **Mobiliser la recherche et le développement agricole** pour préciser le concept, ses modalités de mise en œuvre et son déploiement
- **Mobiliser les acteurs économiques des filières** pour concevoir et mettre en place des agro-chaînes fondées sur des cultures plus économes en eau
- **Mettre en place des aides publiques** : généralisation du pilotage de l'irrigation, achat de matériel, aide à la couverture de la prise de risque

Mettre en place les conditions d'un renforcement acceptable de la ressource

- Examiner la possibilité de nouveaux équilibres dans l'allocation des ressources, à l'occasion du **renouvellement des concessions hydroélectriques**
- Privilégier, en matière de sécurisation de la ressource en eau, **les retenues de substitution** et **favoriser les projets collectifs** dans le cadre des soutiens publics
- Renforcer l'efficacité des PTGE par **des contrats multi acteurs « eau / agriculture »**, qui s'appuient sur **les OUGC**
- **Mettre en place des OUGC** dans tous les bassins faisant l'objet de tensions fortes et les renforcer juridiquement
- Promouvoir la **REUT**

Dynamiser la gouvernance territoriale de la gestion de l'eau

- **Renforcer et outiller les PTGE** (outils d'animation-médiation, formations, réseau métier, cellule d'appui MTES-MAA, lien /SAGE) pour assurer leur réussite
- Faire émerger des **maîtrises d'ouvrage** pour les projets d'infrastructures de gestion quantitative de l'eau
- Renforcer la cohérence de la gestion de l'eau pour **les grands BV** : État (préfets de sous bassins) et collectivités (EPTB)

Connecter plus fortement recherche, développement, filières et agriculteurs

- **Refonder le développement agricole** (instituts techniques, chambres) : travail en réseau avec les groupes d'agriculteurs innovants, nouveaux outils, évolution du conseil agricole
- **Renforcer les « recherches actions »** sur les transformations et les démarches participatives pour accompagner et généraliser les bonnes pratiques innovantes
- Poursuivre les transformations engagées de **la formation agricole** : agroécologie, agronomie, expérimentations de terrain, ...

Porter un discours commun sur l'eau et l'agriculture

- Établir **des éléments de doctrine partagés MAA/MTES** sur l'eau et l'agriculture et les promouvoir par un effort commun de pédagogie et d'information/communication
- Mettre en place **un groupe de travail permanent ad hoc MTES-MAA**, pour établir ces éléments de doctrine partagés et assurer leur suivi
- Appuyer ce suivi, à l'échelle nationale, sur **un réseau d'observatoires de l'agriculture et du CC**
- Produire au MAA **une feuille de route sur l'adaptation de l'agriculture au CC**, notamment dans le domaine de l'eau, en cohérence avec le corps de doctrine partagé et la politique de l'eau portée par le MTES

Exemple d'application en viticulture

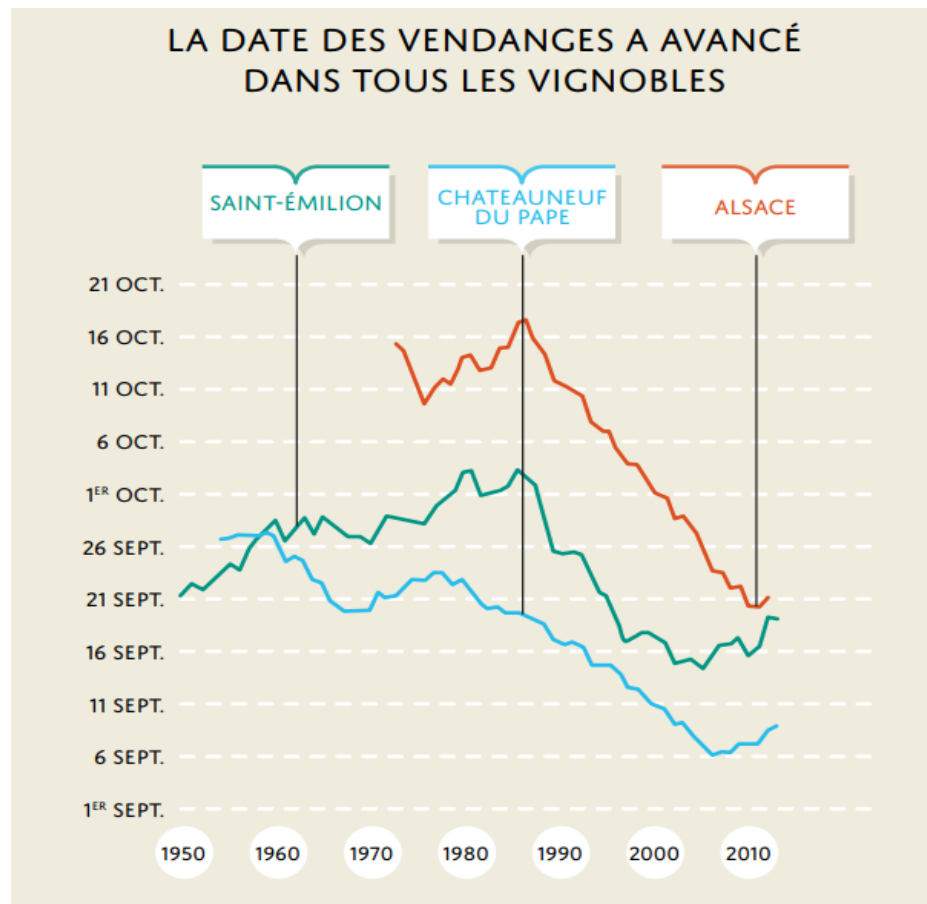
Bernard Angelras, président de l'IFV,
institut français de la vigne et du vin

Stratégie de la filière viticole face au changement climatique

Assemblée Générale de l'ACTA, le 24 juin 2021



La vigne marqueur du changement climatique



Source : infographie Laccave [10.15454/jt3y-1a55](https://www.laccave.com/10.15454/jt3y-1a55)

■ Effets sur la vigne et le vin

- Avancement de la phénologie et de la période de récolte
- Augmentation du degré alcoolique, baisse de l'acidité du raisin, modification des profils aromatiques et polyphénoliques
- Evolution du rendement dans certaines régions

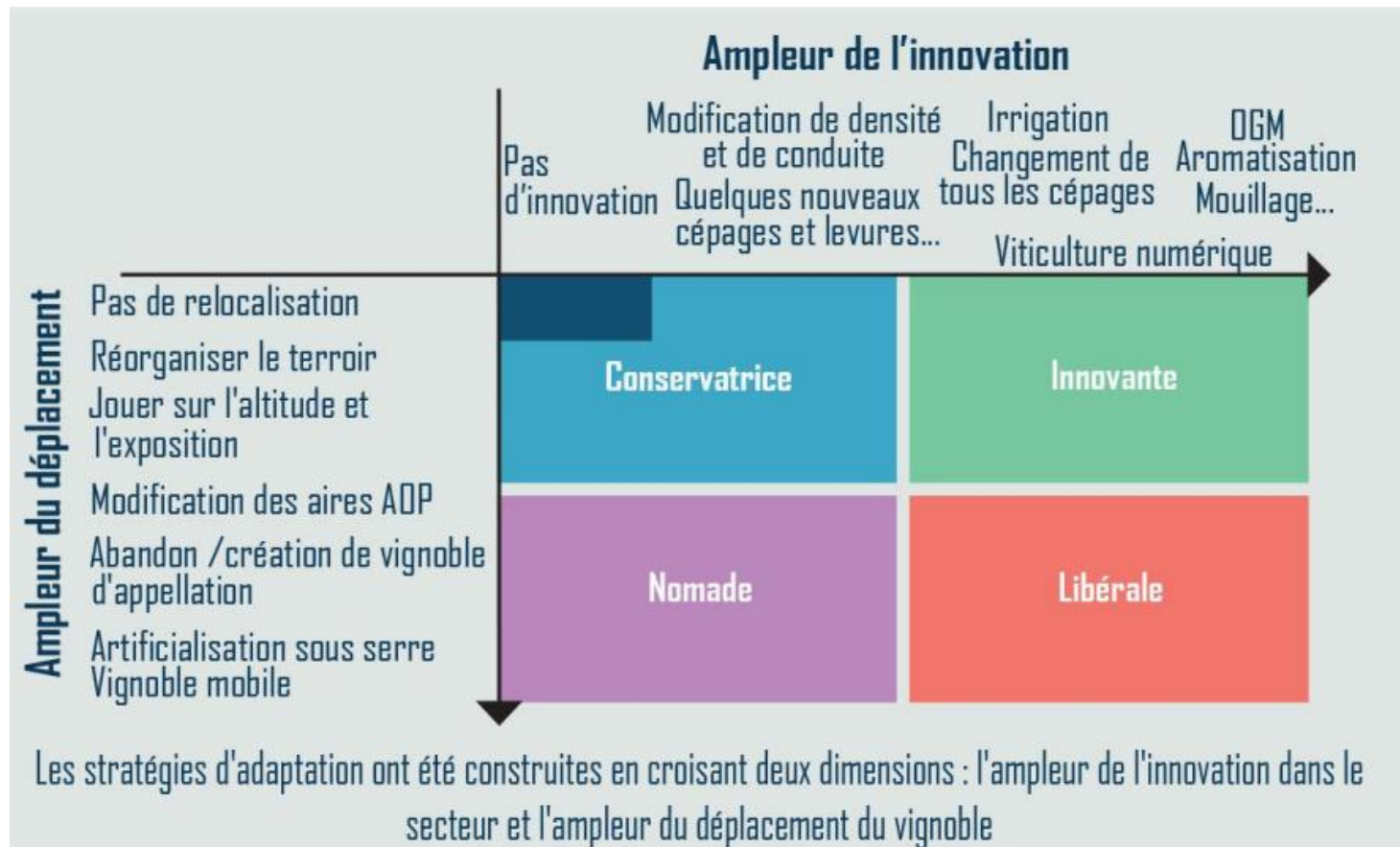
■ Impact des aléas climatiques

- Gel de printemps
- Grêle
- Sécheresse et températures excessives



De la prospective à la stratégie nationale

- Etude prospective à l'horizon 2050 dans le cadre du métaprogramme INRAE Laccave
 - INRAE, Montpellier SupAgro, FranceAgriMer et INAO
 - Scénarios possibles pour l'adaptation de la filière au changement climatique





De la prospective à la stratégie nationale

Prospective
2050



Scénario retenu



Consultation
régionale des
bassins viticoles



40 mesures dans
7 domaines

- Méta-programme Laccave INRAE 2012-2016
- Etude prospective à l'horizon 2050
 - INRAE, Montpellier SupAgro, FranceAgriMer et INAO
 - Scénarios possibles pour l'adaptation de la filière au changement climatique
- Création d'un groupe de travail FranceAgriMer-INAO en 2017
- Présentation à 600 acteurs de la filière lors de 7 réunions régionales 2017 à 2019 de 4 scénarios d'adaptation
- ↳ a été retenu : scénario innovant tout en maintenant globalement la localisation actuelle des vignobles.
- Consultation des organisations professionnelles au sein des 10 bassins viticoles et des comités régionaux de l'INAO
- ↳ Tableau comportant 793 actions de la filière viti-vinicole (2021)

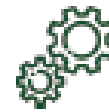


Stratégie nationale



7 domaines d'actions prioritaires

1. Améliorer la connaissance des zones viticoles
2. Agir sur les conditions de production
3. Favoriser un matériel végétal adapté
4. Agir sur les pratiques œnologiques
5. Evolutions des marchés et garantie de production
6. Recherche, Développement, Transfert, formation
7. Contribuer à l'atténuation du changement climatique





En synthèse

- Une stratégie nationale de filière qui s'inscrit pleinement dans le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique
- Un nouveau contrat cadre INRAE-IFV avec une thématique prioritaire sur adaptation et atténuation du changement climatique
- Lancement de l'étude pour un référentiel filière Label Bas Carbone
- Vers un plan climat de la filière mobilisant l'ensemble des acteurs de la R&D

